La grande artiste et la porteuse de pain

HISTOIRE D'UN COLLIER DE PERLES DE 200.000 FRANCS PERDU ET RETROUVÉ

Paris, 20 mars. — Vendredi, vers 17 heures, Mme Marthe Brandès, l'ancienne sociétaire de la Comédie-Française, qui se consacre, avec un dévouement que le ruban rouge est venu récompenser, à la rééducation des aveugles de la guerre, quittait d'un pas alerte son domicile, 70, avenue Marceau. Dans ses mains gantées, Mme Marthe Brandès tenait un petit paquet et une lettre. Le petit paquet était constitué par une boîte en carton renfermant un collier de 58 perles, d'une valeur de 200.000 francs, dont le fil était brisé et que l'artiste portait à réparer chez son joaillier. La lettre était « urgente ». Mme Marthe Brandès se dirigea tout de suite vers le bureau de poste situé rue La-Pérouse. Elle jeta la lettre à la boîte et s'en fut par l'avenue Kléber. Non loin de la place de l'Etoile Mme Marthe Brandès s'aperçut avec émotion qu'elle avait perdu son précieux et menu colis. Elle revint rapidement sur ses pas, explorant en vain le chemin parcouru. Près du bureau de poste de la rue La-Pérouse, elle chercha sans succès.

Mme Marthe Brandès n'eut que la ressource d'aller faire une déclaration de perte au commissariat de police du quartier de Chaillot, puis, désolée, elle regagna son appartement.

Hier matin, une femme, Mme Maudult, porteuse de pain dans une boulangerie de l'avenue Victor-Hugo et demeurant, 10, rue Lalo, se présentait au commissariat du quartier de Chaillot et y remettait un collier de perles trouvé par elle rue La-Pérouse.

Il n'y avait aucun doute : c'était bien le collier de perles de Mme Marthe Brandès.

Un inspecteur porta le joyau à sa propriétaire qui remit une récompense destinée à l'honnête porteuse de pain.

Dans la soirée, la porteuse de pain, convoquée au commissariat, a été chaudement félicitée.

— Vous remercierez bien pour moi, a-t-elle dit, Mme Marthe Brandès des 500 francs qu'elle me fait remettre, mais elle mettrait le comble à ma joie si elle pouvait me donner deux billets, pour ma fille et pour moi, afin d'aller à la Comédie-Française, que nous ne connaissons pas.

Et la brave et simple femme qui, sa journée finie, travaille encore le soir, dans les cuisines de l'ambassadeur d'Espagne, s'en fut pour ne pas faire attendre le « chef »!...

Un Landru allemand

LE DRAME DU CHATEAU DE KLEPPELSDORF

Une terrible et mystérieuse tragédie s'est déroulée au château de Kleppelsdorf (Silésie). La châtelaine Dorothée Rohrbeck, une jeune fille de seize ans, et sa cousine Schade, furent trouvées assassinées à coups de revolver, et l'auteur présumé du crime serait l'architecte Grupen, beau-père d'Ursule, qui est arrêté. L'enquête judiciaire fit découvrir que Mme Schade, grand'mère des deux jeunes filles, avait reçu la veille du crime une bouteille contenant du cognac empoisonné. Elle établit ensuite que Grupen, homme au passé très suspect, voulait épouser Dorothée pour s'emparer de sa fortune. Ayant été éconduit, il résolut, croit la justice, de supprimer la jeune fille et la grand'mère Schade qui, en cas de décès, aurait hérité du domaine de Kleppelsdorf.

L'instruction de cette affaire sensationnelle paraît devoir réserver de nouvelles surprises. La justice s'occupe actuellement de savoir ce qu'est devenue la femme de Grupen qui a disparu dans des circonstances étranges.

Mme Grupen avait épousé en premières noces le pharmacien Schade, qui est mort des suites d'un accident de chasse. La veuve voulut ensuite épouser un vétérinaire, mais celui-ci est mort peu de jours avant le mariage, dans des conditions qui vont être l'objet d'une enquête. C'est alors qu'elle épousa Grupen.

Au début de décembre dernier Mme Grupen s'était rendue, en compagnie de ses deux filles, Ursule et Irma Schade, au château de Kleppelsdorf pour faire visite à Dorothée Rohrbeck. Pendant cette visite, elle disparut subitement et son mari montra alors une lettre où elle annonçait l'intention de partir aux Etats-Unis, car « elle ne pouvait supporter plus longtemps la honte de la défaite de l'Allemagne ! » Cette lettre a été retrouvée dans les papiers de Grupen, et il existe, paraît-il, grande présomption qu'elle constitue un faux de l'architecte, qui aurait fait disparaître sa femme pour épouser Dorothée Rohrbeck.

La fin tragique d'une belle New-Yorkaise

SON VIEIL AMOUREUX LA TUA EN MER

Louis Campagna, riche marchand de fruits de New-York, s'était épris d'une belle New-Yorkaise, Vivian Bressel. Il la décida à faire avec lui un grand voyage. Les amoureux prirent place à bord du steamer « Vasari », qui se rendait en Argentine. Là, ils se proposaient de continuer leur voyage en auto. Campagna avait fait charger à bord, dans ce but, sa propre automobile.

A bord du « Vasari », où ils occupaient les meilleures cabines, ils s'étaient fait passer pour mari et femme.

Quand le « Vasari » arriva à Buenos-Ayres les autorités du port informèrent les amoureux qu'il leur était interdit de débarquer. C'était la conséquence d'une communication de Washington qui prévenait les susdites autorités que le couple n'était pas marié, ainsi que le portait leur passeport, et que Campagna, qui avait le double de l'âge de sa jolie compagne, avait abandonné à New-York sa femme et ses quatre enfants.

Le « Vasari » quitta Buenos-Ayres avec nos amoureux à bord. Un peu avant d'atteindre la Jamaïque, Campagna tua sa compagne de cinq coups de revolver et se suicida ensuite. Les deux cadavres furent ensevelis en mer.

LA SŒUR DU SUICIDÉ

ELLE A CHOISI UNE MORT ATROCE

Athènes, 20 mars. — On n'a pas oublié la mort tragique du commandant Lembessi, l'aide de camp du prince Georges de Grèce, dont on retrouva le corps en Seine, à Paris.

En apprenant la mort de son frère, Mlle Lembessi, qui vivait isolée à Athènes, s'est rendue dans une petite église aux environs de la ville, a imprégné ses vêtements d'alcool et y a mis le feu. La malheureuse jeune femme a péri dans les flammes.

Le prince Danilo abandonnerait ses prétentions au trône Monténégrin

Belgrade, 20 mars. — La « Politika » apprend que le prince Danilo de Monténégro aurait consenti à accepter l'apanage de 360 mille francs que le gouvernement de Belgrade avait offert au roi Nicolas. Il reconnaîtrait par là, l'union du Monténégro avec les pays Yougoslaves, et abandonnerait ainsi toute prétention au trône monténégrin.

Une nouvelle incroyable

LE KRONPRINZ AURAIT ASSISTÉ A UNE RÉUNION A POTSDAM

A la fin d'un article qui est le commencement d'une série, un collaborateur anonyme de la « Nation belge » écrit les lignes suivantes :

« Je suis allé à Potsdam et j'y ai vu la preuve de bien des intrigues et de bien des machinations. J'ai pu m'y convaincre notamment qu'un groupe tout puissant en Allemagne y prépare méthodiquement la revanche, qu'il forge l'instrument militaire indispensable à cette lutte et qu'il en recherche les moyens dans des réunions régulières tenues tantôt dans la capitale, tantôt ailleurs. J'ai tenu en mains la preuve qu'à l'une au moins de ces réunions — quelque invraisemblable que cela puisse paraître — LE KRONPRINZ A ASSISTÉ. Quand et comment ? Je le dirai dans un prochain article.

Les services sont au complet au Ministère des Régions Libérées

IL EST INUTILE D'Y SOLLICITER UN EMPLOI

On nous communique :

« De nombreuses demandes d'emplois continuent à être adressées chaque jour au ministère des Régions libérées.

Les candidats sont informés que tous les emplois des services du ministère des régions libérées, fonctionnant à Paris, étant pourvus et les candidatures déjà inscrites sont amplement suffisantes pour combler les quelques vacances qui peuvent se produire, il ne sera plus répondu à leurs demandes.

Le Dimanche Sportif

LES CHAMPIONNATS DU NORD FOOT-BALL-ASSOCIATION (SERIE A)

A BOULOGNE. — Olympique Lillois bat Union Sportive Boulonnaise par 3 buts à zéro.

A CALAIS. — Racing-Club de Calais bat Association Sportive Tourquennoise par 3 buts à zéro.

A TOURCOING. — Union Sportive Tourquennoise bat Sporting-Club Tourquennois par 3 buts à zéro.

A ROUBAIX. — Racing-Club de Roubaix bat Amical-Club des Arts de Roubaix par 6 buts à zéro.

Promotion

A ROUBAIX. — S. C. de Douai bat F. C. S. de Roubaix par 1 à zéro et C. A. Delezenne de Roubaix bat S. C. de Caudry par 3 à 1.

A CAMBRAI. — S. C. de Fives bat A. C. de Cambrai par 5 buts à 1.

A RONCHIN. — V. S. Ronchin-Thumesnil et U. S. Roubaisienne, match remis à cause du mauvais temps.

BOXE

Hier à Roubaix dans la salle municipale, rue de l'Hospice, se disputaient les finales des championnats professionnels du Nord de boxe anglaise.

Plus de quinze cents spectateurs assistaient à cette séance sportive, qui fut très intéressante. Les combats bien équilibrés, donnèrent lieu à de belles empoignades qui, à maintes reprises, enthousiasmèrent les sportsmen.

M. le docteur Dupré, adjoint au maire de Roubaix assistait à cette réunion.

A l'issue de chaque combat, une écharpe tricolore avec l'écusson « Nord » fut remise aux vainqueurs. Voici les résultats des 7 rencontres.

POIDS MOUCHES. — Ozeel, de Seclin bat Vanhule de Lille, aux points.

POIDS COQS. — Hublard, de Roubaix bat Dartois, de Tourcoing, aux points.

POIDS PLUMES. — Baète, de Roubaix bat Defrancq, de Tourcoing par abandon au 6e round.

POIDS LEGERS. — Thiétart, d'Anzin bat Young Mars, de Lille, par abandon au 9e round.

POIDS MI-MOYENS. — Detré de Roubaix bat aux points Vandercruyssen de Roubaix.

POIDS MOYENS. — Voisin de Roubaix bat Tibaert de Wattrelos, aux points.

POIDS MI-LOURDS. — Defeaghère de Roubaix bat Mulliez de Tourcoing par abandon au 6e round.

Le Championnat de France de Cross-Country professionnel

IL A ETE GAGNE PAR JEAN VERMEULEN

Paris, 20 mars. — Le Championnat de France de cross-country professionnel, qui s'est disputé ce matin dans les bois de Saint-Cloud, est revenu à Jean Vermeulen, couvrant les 16 kilomètres 500 du parcours en 1 h. 59 secondes devant Drancourt, Waltisburger et Lafond.

Dans le classement par équipe, la première place est revenue au Cercle des Sports de France.

LA COURSE CYCLISTE PARIS-EVREUX

ELLE A ETE GAGNEE PAR GRAFFIN

Paris, 20 mars. — 146 coureurs ont pris ce matin, le départ de la 1re grande course cycliste de la saison organisée sur le parcours de Paris à Evreux : 1er Graffin ; 2e Gobillot ; 3e Martillac ; 4e Detreille ; 5e Pélouille ; 6e Bocher ; 7e Galier ; 8e Pompier ; 9e Davoine ; 10e Violat.

Grande Exposition Internationale

de chiens de berger, bouviers et berger belges et chiens de trait, organisée par la Société Canine Lilloise (secrétariat 17, boulevard Montebello) les dimanches 17 et 24 avril, rue Halévy.

L'exposition canine organisée par la Société Canine Lilloise les dimanches 17 et 24 avril, rue Halévy, s'annonce comme devant obtenir un très gros succès, si on en juge par les demandes d'inscriptions qui affluent au secrétariat (17, boulevard Montebello).

Des prix spéciaux très importants, destinés à récompenser les plus beaux sujets de chaque race, décident les amateurs les plus éloignés à faire le déplacement.

Des juges d'une compétence indiscutable (tous reconnus par la S. R. S. H. ou la Centrale) donneront satisfaction aux plus pointilleux.

La liste complète des prix spéciaux et des juges sera publiée incessamment.

La Société Canine Lilloise rappelle aux amateurs que le dimanche 17 avril est consacré à l'Exposition des chiens de berge de race belge et chiens de trait, et le dimanche 24 aux chiens de berger français (Alsace, Brie, Beauce) et bouviers de toutes races.

Les droits d'inscription sont fixés à 10 francs par chien et par classe.

Pour s'inscrire, s'adresser au secrétariat de la Société Canine Lilloise : M. A. Dekeyser, 17, boulevard Montebello, à Lille.

Chemin de Fer du Nord

LES NOUVEAUX HORAIRES A DATER DU 21 MARS

Ligne Lille à Béthune. — Le train de 1761 se dirigeant vers Béthune sera avancé de 5 minutes au départ de Lille (9 h. 05 ou lieu de 9 h. 10).

Ligne d'Armentières à Lens. — Le train 2376 Armentières-Don-Lens sera avancé de 5 minutes au départ d'Armentières (9 h. 08 au lieu de 9 h. 13).

Ligne Seclin-Templeuve-Lille. — Le train 3240 sera avancé de 5 minutes à l'arrivée à Lille (6 h. 45).

Ligne Seclin à Don-Sainghin. — Le train 3245 (Semaine) sera retardé de 27 minutes au départ de Seclin (Départ 18 h. 32) pour relever la correspondance du train 2325 venant de Lens, par Hénin-Liétard (arr. 18 h. 24).

Ligne Paris-Amiens-Arras-Douai-Lille. — Le train express 351 et le train rapide 309, partant respectivement de Paris à 7 h. 10 et 8 h. 05 seront avancés de 5 minutes au départ de Paris.

Le train 321 partira de Paris à 19 h. 10 au lieu de 19 heures ; il arrivera à Tourcoing à 23 h. 24 au lieu de 23 h. 11.

Le train 302 ne desservira plus Libercourt ; il ne relèvera plus, à Douai, la correspondance (actuellement non garantie) du train 2829 venant de la direction de Busigny.

Ligne Douai-Somain-Valenciennes. — Le train 2921 partira de Douai à 22 h. 31 (au lieu de 22 h. 18) et arrivera à Valenciennes à 23 h. 23.

Ligne Arras-Dunkerque. — Le train 2008 desservira Nœux.

Comme conséquence de l'avance du train rapide 309, l'express 2009 sera avancé de 5 minutes d'Arras (10 h.30) à Dunkerque (12 h.30) La correspondance qu'il relève à Berguette du train 2508 venant de Saint-Omer sera réservée aux voyageurs sans bagages et ne sera pas garantie.

Ligne Lille-Valenciennes. — Le train 1543 sera retardé de 10 minutes au départ de Lille (départ 11 h. 26) pour relever la correspondance du rapide 309 venant de Paris.

Les Conscrits du Nord

LE RESULTAT DES OPERATIONS DU CONSEIL DE REVISION DE LA CLASSE 1921.

Les opérations des Conseils de revision de la classe 1921, dans le département du Nord ont pris fin le samedi 12 mars 1921.

Sans pouvoir donner à l'heure actuelle des chiffres précis pour l'ensemble du département, on peut constater que la qualité du contingent est aussi bonne qu'il était possible de l'espérer dans une région qui a connu pendant plus de quatre ans les souffrances et les privations de l'occupation ennemie.

Voici, pour n'envisager que le seul arrondissement de Lille, quelques chiffres intéressants.

Les opérations du recensement de la classe 1921 ont porté dans cet arrondissement sur 7.109 jeunes gens.

Parmi ceux-ci, 88 ont été rayés comme inscrits à tort ; la plupart étaient des jeunes gens visés par la convention franco-belge du 30 juillet 1891, auxquels les parents n'avaient pas assuré définitivement la qualité de Français. Un des inscrits a été déclaré exclu de l'armée (application de l'article 4 de la loi du 21 mars 1905).

Les 7.020 conscrits restant se répartissent de la manière suivante :

Aptes au service armé : 4.984 (dont 288 ont obtenu un sursis d'incorporation). — Aptes au service auxiliaire, 121 (dont 9 ont obtenu un sursis d'incorporation). — Engagés volontaires, 152. Soit, au total : 5.257 hommes.

A incorporer ou déjà incorporés : Ajournés (la plupart pour faiblesse), 1.520. — Exempts, 243.

Les proportions d'hommes classés dans les différentes catégories sont par conséquent les suivantes :

75 % du contingent. — Aptes au service armé, 71 0/0 environ ; Engagés volontaires, 2 0/0 ; Aptes au service auxiliaire, 2 0/0.

25 % du contingent. — Ajournés, 21 1/2 0/0 — Exemptés, 3 1/2 0/0.

Les trois quarts du contingent sont aptes au service. Quant au quart restant, il faut considérer que les ajournés sont des jeunes gens dont l'état de santé a paru susceptible de s'améliorer par la suite, ils seront en partie reconnus aptes au service au cours des examens ultérieurs auxquels ils seront soumis

Au Congrès des Mineurs du Pas-de-Calais

LA DEUXIEME SESSION DU CONGRES

Hier s'est tenue, à Lens, au Cinéma des Familles, rue Diderot, la deuxième session du Congrès ordinaire annuel du Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais, sous la présidence du citoyen Basty.

Les questions de la réorganisation des services syndicaux et de la propagande, ainsi que la nationalisation des mines, occupèrent la majeure partie des débats.

La séance fut fertile en discussions, au cours desquelles les deux tendances majoritaires et minoritaires s'affirmèrent.

LILLE

Allons-nous avoir la grève du gaz !

LE PRINCIPE EN A ÉTÉ VOTÉ HIER A L'UNANIMITÉ

Une grave perturbation vient de se produire dans les services de la Compagnie du Gaz, qui, si une solution prompte n'intervient pas, aura inévitablement pour conséquence la grève à bref délai.

Voici les faits :

Samedi, M. Bernard, directeur de la Compagnie du Gaz, convoquait, sans leur faire part du motif de cette convocation, tous les délégués ouvriers à son bureau.

Lorsque les délégués du personnel furent réunis, M. Bernard leur fit savoir qu'il les avait appelés pour les informer de sa décision de réduire le salaire de ses ouvriers de 0 fr. 20 à l'heure.

Le secrétaire du syndicat, E. Vaillant, qui accompagnait la délégation, demanda alors à connaître la raison de cette décision.

M. Bernard argua que les usines de Roubaix, Tourcoing et Wasquehal avaient pris la même décision et la rendaient applicable à partir du 1er avril, étant donné la diminution du coût de la vie.

Vaillant repoussa l'argument et informa M. Bernard qu'il soumettrait cette décision à l'assemblée générale des ouvriers du gaz.

Cette assemblée générale a eu lieu hier au siège. Après étude de la situation, l'assemblée a décidé à l'unanimité, par le vote à bulletins secrets, le principe de la grève si la décision de M. Bernard était maintenue.

Comme on le voit, la situation est grave, et nous ne pouvons que souhaiter, dans l'intérêt de la population, qu'un accord intervienne au plus tôt entre les parties en cause.

Les amis de la Rue de Paris

Le Comité des Amis de la Rue de Paris s'est réuni le 9 mars. Il a constitué ainsi son bureau :

Président, M. F. Debecq ; Vice-présidents : MM. Hasle, Bal ; Trésorier, M. Lemayeur ; Secrétaire général, M. Janin ; Secrétaire adjoint, M. Leroy ; Contrôleurs des comptes : MM. Cornillot, Blamart ; Membres du bureau : MM. Dupont et Pennequin, Vererruyase, Vallez, Préaut, Dufermont, Vanaverbèque.

Le président invite les membres présents à visiter leurs voisins afin de recueillir le plus grand nombre d'adhésions possible.

M. Bal propose la distribution d'une circulaire de propagande pour faciliter le recrutement des adhérents.

Le vendredi est fixé comme jour fixe de réunion de Comité.

Le Conseil d'administration décide de nommer membres d'honneur les premiers fondateurs qui ont été empêchés, par leurs occupations, de faire partie du bureau. En vertu de l'article 3 des statuts, le Comité d'honneur est composé comme suit :

Président, M. Delepoulle, président des Amis de Lille ; Vice-président, M. Scrive-Loyer, vice-président des Amis de Lille ; Membres d'honneur (premiers fondateurs) : MM. Gillard, pharmacien ; Sieuw, alimentation ; Tilbaut, entrepreneur ; Esclavier, vêtements de dames ; Carlier, débitant ; Boutoille, quincaillier, tous commerçants rue de Paris.

La prochaine réunion est fixée au vendredi 18 mars, à 21 heures, au siège, 6, place Simon-Vollant.

On estime que la plupart des gens privés d'HUILE DE TABLE DES CHARTREUX perdent la notion du bon goût. 9378.

Dans les Foyers Lillois

Mercredi soir, au Foyer de l'Union Franco-Américaine, 24, rue Gauthier-de-Châtillon, se tenait une séance du groupe d'études sociales. Ce groupe se réunit tous les quinze jours et l'instruction de ses séances est dû non seulement à l'importance et à la variété des sujets transmis, mais aussi à ce fait que les membres du Foyer qui le composent — les uns étudiants, les autres déjà lancés dans la vie, — traitent le sujet à tour de rôle et prennent chaque fois part à la discussion.

Mercredi dernier, par exception, le sujet était introduit non par un membre du Foyer, mais par Mlle Delagrange, ancienne sous-intendante des œuvres de guerre au Bourget et actuellement inspectrice déléguée du ministère des Régions Libérées par le département du Nord. Mlle Delagrange avait traité, devant un auditoire masculin, le problème du féminisme.

Son travail était avant tout consacré au rôle social de la femme. Mlle Delagrange, signalant les lacunes et les imperfections de la législation actuelle, a montré qu'un certain nombre de questions primordiales relative à l'habitation, à la nourriture, à l'hygiène de l'enfance, etc., était manifestement du ressort de la femme et qu'il était toujours injuste de refuser le droit de vote et d'intervenir dans les affaires de la cité à ceux qui seraient si bien désignés pour s'occuper de certains problèmes intéressant la famille et la nature tout entière.

A L'U. N. C.

UN CONCERT DE GALA

En la salle de l'Hippodrome, tout fraîchement décorée, un véritable concert de gala au profit de l'U.N.C., nous fut donné hier. C'était M. De Villers, qui, avec un bon goût parfait, et le sens artistique qui est le sien, l'avait organisé.

L'idéale vocaliste de l'Opéra-Comique, Mlle Yvonne Brothier, se révéla une fois de plus en cette occasion, comme une des plus étonnantes et idéales cantatrices qui furent jamais. Entendre cette artiste, est un véritable régal. Mlle Brothier se fit acclamer et bisser tour à tour dans « Le Barbier de Séville », « L'Eclat de Rire », d'Auber « Le Roi d'Ys », et la valse de « Mireille ». La perfection de cet art est admirable.

Grand succès également pour Mlle Briey, pour le baryton Cabanel, — une voix remarquable, — pour le comique Dufleuve et pour le mimodrame « Le Soupçon » qu'interprétèrent d'idéale façon le grand mime G. Wague, M. Cabanel et l'exquise Mlle Müller.

Félicitons Mme Lemayeur, qui tenait le piano d'accompagnement et regrettons que le manque de place nous contraint d'écouter le compte rendu de ce beau concert. — V. B.

A l'Amicale Fombelle

Hier, à 11 heures du matin, a eu lieu dans la cour de l'école Fombelle, l'inauguration d'une plaque commémorative à la mémoire des trente-deux anciens élèves de l'école morts au champ d'honneur.

Parmi la nombreuse assistance on remarquait: MM. Borde, conseiller de préfecture, remplaçant M. le préfet; Moithy, adjoint au maire; Caprat, inspecteur départemental de l'enseignement primaire; le capitaine Bardy, représentant l'autorité militaire; Dufour, président d'honneur, et Desmarchelier, président de l'Amicale des Anciens Elèves de l'école Fombelle.

Au cours de cette cérémonie, des émouvants discours furent prononcés par MM. Desmarchelier, président de l'Amicale; Manger, directeur de l'école; Caprat, inspecteur départemental de l'enseignement primaire, et Moithy, adjoint au maire.

Cette touchante solennité se termina par des chœurs chantés et des poésies récitées par les élèves de l'école.

AU CERCLE ARTISTIQUE LILLOIS

Dimanche dernier, à 5 heures, le concert familial organisé par le Cercle Artistique Lillois dans la salle « A la Porte de Paris » a obtenu un brillant succès.

Tous les artistes ont été très appréciés, notamment René Lebocq et Lusko, l'inénarrable comique typique dans son répertoire.

La partie théâtrale a été des plus réussie. Le jeune Emile Delpierre et Mlle F. Dekerle ont été très goûtés du public, et M. Robert De Fretin a su charmer l'auditoire.

Une sauterie termina cette belle fête.

QUELQUES DÉCORATIONS MÉRITÉES

UNE DISTINCTION HONORIFIQUE A M. FÉLIX BOYAVAL

Le roi des Belges a conféré à M. Félix Boyaval la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Instituteur à Lille pendant de nombreuses années, M. Félix Boyaval est actuellement directeur de l'Education physique de la ville de Lille.

Pendant son séjour à Saumur, où il dirigea le centre militaire d'instruction physique, M. Félix Boyaval créa, pour venir en aide aux Réfugiés de cette région, de nombreuses œuvres.

Plus de 8.000 réfugiés parmi lesquels un millier de Belges, furent ainsi secourus par ces œuvres dues à l'initiative et au dévouement de notre compatriote et concitoyen.

C'est pour lui donner un témoignage de sa reconnaissance que le gouvernement belge a accordé au président du Comité des Réfugiés de Saumur cette haute distinction.

LÉGION D'HONNEUR

Le docteur Georges PETIT, rue de la Chambre-des-Comptes, à Lille. — Titulaire des médailles d'or des épidémies, de l'hygiène et des hôpitaux, officier de l'Instruction publique, le nouveau Chevalier remplit pendant la guerre les fonctions de collaborateur direct de M. le général inspecteur Calmette, à l'Institut Pasteur, à Lille.

Le docteur Pierre BOURNOVILLE. — Ancien médecin de l'Institut Pasteur de Lille, le docteur Bournoville a rendu, pendant l'occupation, les plus signalés services dans le laboratoire d'hygiène et d'épidémie.

A LA SALLE INDUSTRIELLE

Les Matinées Pierre Bertin

« IL FAUT QU'UNE PORTE SOIT OUVERTE OU FERMÉE », D'ALFRED DE MUSSET; « BERENICE », DE RACINE.

« Bérénice », reine des Juifs, fille d'Hérode Agrippa, épouse de Polémon, roi de Cilicie, fut enlevée par « Titus », fils de l'empereur romain Vespasien, qui en 66, à l'âge de 26 ans, venait de reconquérir et de pacifier la Judée en révolte. « Titus » emmena Bérénice à Rome : répudia pour elle, Marcilla Furnilla dont il avait eu une fille, Julia Sabina ; mais le Sénat et le peuple, empêchèrent « Titus » d'associer une reine étrangère à son trône.

Racine, en 5 actes, nous fait assister à la tragédie sentimentale d'un empereur sacrifiant finalement sa jeunesse et son amour à sa gloire.

L'œuvre, qui est écrite dans une très belle langue, est assez inégale et finit d'une façon un peu puérile. Elle n'emporte pas moins l'empreinte du maître et comporte des scènes d'une poignante beauté.

SOAREC qui jouait « Titus », qui récitait « Titus », devrions-nous dire, est un tragédien physiquement doué qui peut réaliser de très belles espérances. Il nous a semblé qu'il n'était pas, hier, très maître ni de son texte, ni de son rôle.

SAILLARD a été émouvant dans « Antiochus », diction extrêmement agréable. Bien, BERTIN, dans « Arsace ». Citons : RIBBE et SOVAL dans « Paulin » et « Rutile ».

Mlle JEANNE BRIEY, est la comédienne la plus délicieusement féminine que nous connaissons. Elle a campé une « Bérénice » tout à fait différente de la « Bérénice » des conservatoires ; mais combien plus humaine et combien plus attachante. Quelqu'un disait dans la salle : « On ne se lasse ni de l'entendre ni de la voir »... Les autres l'ont pensé.

Le spectacle commençait par « *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* ».

Mlle COURTAL qui fut dans « Bérénice » une « confidente » comme on voudrait davantage sur nos grandes scènes, a été, dans cet amusant proverbe, une tout à fait délicieuse « Marquise ». Quant à BERTIN, il excelle dans les amoureux de Musset. C'est dire que la manière dont il silhouette « le Comte » fut simplement exquise.

A. L.

N.-B. — La prochaine matinée aura lieu le dimanche 10 avril.

COURSES DE LILLE

Réglementation de la Circulation

Pour la réunion du lundi de Pâques, 28 mars, à 14 heures, le stationnement des cavaliers, voitures, automobiles et vélocipèdes est interdit, à partir de 13 heures, jusqu'au retour des courses, dans l'Avenue de Soubise, partie comprise entre le Bois de la Deûle et l'Avenue de l'Hippodrome ainsi que dans le Bois de la Deûle.

Le stationnement du public est interdit dans l'Avenue du Bois de la Deûle longeant le champ de courses, comprise entre la rue du Bois et le Bois de la Deûle.

Les voitures, automobiles et vélocipèdes pourront entrer dans le Bois, mais ne pourront en sortir, pendant la durée des courses, que par la porte du Petit-Paradis ou par le chemin allant vers Lambersart.

Les voitures qui n'entreront pas sur la piste, pourront stationner sur la partie de l'Avenue de l'Hippodrome, comprise entre l'avenue des Tribunes et le chemin du Bois. Le stationnement des voitures sur les autres voies d'accès est interdit.

Il est interdit aux voitures d'essayer de rompre la file.

LES JOURS DE FETES LOCALES

Par arrêté du maire, sont déclarés jours de fêtes locales les dimanche 20 et 27 mars, 15 mai, 4 septembre, 30 octobre et les 4, 18 et 25 décembre 1921.

LILLE LA NUIT

Encore deux attaques nocturnes

UN OUVRIER EST ASSAILLI AU SQUARE FAIDHERBE

M. Vaillant Charles, 33 ans, chauffeur mécanicien, demeurant rue Saint-Michel, 12, passait, dimanche vers 1 heure du matin, au square Faidherbe, lorsqu'il fut assailli par quatre malfaiteurs. Ceux-ci lui dérobèrent son portefeuille contenant 80 francs, puis prirent la fuite.

Etant donné l'obscurité qu'il faisait à cet endroit et la rapidité avec laquelle la scène s'est déroulée, M. Vaillant n'a pu fournir aucun indice sur ses agresseurs.

DEUX AUTRES SONT ATTAQUES RUE HENRI-KOLB

Deux heures plus tard, une autre agression avait lieu à plusieurs centaines de mètres de la première.

MM. Boursin Charles, 38 ans, demeurant rue Ducourouble, 21, et Seghers Fernand, 48 ans, demeurant rue Caventou, 11, tous deux linotypistes dans un journal quotidien, revenaient de leur travail par la rue Henri-Kolb, lorsqu'entre les rues Léon-Gambetta et des Postes, ils furent attaqués par quatre individus, paraissant âgés d'une vingtaine d'années.

Ces derniers saisirent leurs victimes à la gorge et leur portèrent de violents coups.

Seul M. Boursin fut soulagé de son portefeuille contenant 25 francs et son livret militaire.

Aux cris poussés par les deux linotypistes, des habitants de la rue qui s'étaient mis à leur fenêtre, tirèrent des coups de revolver dans la direction des bandits qui fuirent à toutes jambes.

M. Boursin, blessé à l'œil gauche, et M. Seghers, qui porte des contusions sur tout le corps, reçurent les soins de M. le docteur Razemon, puis regagnèrent leur domicile. Ils seront dans l'obligation de cesser leur travail pendant plusieurs jours.

M. Lamour, commissaire de permanence, saisi des plaintes des victimes, a ouvert une enquête pour rechercher les agresseurs.

Rappelons que vendredi soir, un couple qui se promenait au bois de Boulogne, fut également victime de ces malandrins. La dame menacée d'un revolver, dut leur abandonner son sac à main contenant 500 francs et divers papiers.

Il apparaît donc comme des plus urgents que la police tente un effort sérieux pour s'emparer de ces dangereux rôdeurs nocturnes. Ils n'ont déjà que trop fait parler d'eux.

La parole est maintenant au service de la sûreté, si habilement dirigé par M. Perny.

PETITES NOUVELLES

ENCORE UN CARREAU D'CASSE. — M. Plaisant Henri, cafetier, rue Saint-André, constata hier matin que pendant la nuit on lui avait brisé un carreau de la vitrine de son établissement. Il a porté plainte à la police.

CONFERENCE PUBLIQUE

Au Foyer Lillois, 39, rue des Stations, aujourd'hui lundi 21 mars, à 20 h. 30 (huit heures et demie du soir).

Le professeur Grimeau, attaché au laboratoire de recherches physiques de la Sorbonne, parlera du Radium et illustrera sa conférence de projections lumineuses et de films cinématographiques.

DECORATION POSTHUME

La médaille militaire a été attribuée à la mémoire du caporal Squimbre Henri, du 164e R.I., mort pour la France.

« Très bon caporal, tué glorieusement le 21 septembre 1914, au combat de Maucourt. Croix de guerre avec étoile de bronze.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

La semaine du 20 au 26 février se chiffre par un total de 64 décès, de 9 naissances et de 37 mariages. La semaine précédente, on comptait 73 décès, 94 naissances et 34 mariages. Parmi les causes de décès, nous relevons quatre cas de tuberculose pulmonaire, 4 d'hémorrhagie, 3 de cancer, 3 de bronchite, 5 de broncho-pneumonie.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 19 mars 1921

Présidence de M. LERAY, vice-président

VOL. — Charles Courtois, garçon d'hôtel au Royal, faisait opposition à un jugement de défaut du 10 juillet 1920, le condamnant à dix-huit mois de prison pour vol d'argenterie. Le tribunal confirme.

SPECULATION SUR LES LOYERS. — Lerisse Paul, préposé principal des Contributions indirectes, était premier locataire, avant-guerre, d'un immeuble, 112, boulevard de la Liberté, appartenant à M. Cru, propriétaire à Mons-en-Baroeul.

En 1915, M. Cru, moyennant un loyer de 2.200 francs, abandonna ses droits de propriétaire à M. Lerisse, qui devait assumer toutes les charges afférentes à l'immeuble. Des travaux furent effectués. Le montant des sous-locations atteint le chiffre de 3.620 francs, le locataire principal bénéficiant d'un logement dans l'immeuble. De là, poursuite en spéculation illicite sur les loyers.

Après un essai de constitution de partie civile, de la part de Me Vanlaer, avocat, au nom de M. Cru, le propriétaire, le Tribunal, après plaidoirie de Me Brackers-d'Hugo, rejeta les conclusions de la partie civile et acquitta le prévenu.

AVIS & COMMUNICATIONS

LA REMUNERATION DES TRAVAILLEURS CIVILS. — Aux termes de la circulaire ministérielle du 29 janvier dernier, les personnes auxquelles l'ennemi avait imposé un travail sans une juste rémunération, étaient invitées à formuler, avant le 25 mars, leur déclaration à la Mairie de leur commune.

Nous sommes informés que ce délai a été reporté au 30 mars courant ; les retardataires sont donc invités à user de ce délai et à formuler leur requête sans plus de retard.

SOCIÉTÉS DIVERSES

CERCLE CHORAL « LES LIEVRES ». — A l'occasion des fêtes de Pâques, Le Cercle Choral « Les Lièvres » organisera le dimanche 27 mars, à 5 h., une soirée récréative. Entrée gratuite.

ASSOCIATION LILLOISE D'EDUCATION PHYSIQUE, SPORTS ET PREPARATION MILITAIRE. — La plus ancienne société de Préparation Militaire, reprenant la tradition de ses succès d'avant-guerre, a vu recevoir aux examens du Certificat de Préparation au Service Militaire, tous les candidats qu'elle avait présentés.

Ces succès sont surtout dûs à l'habile direction du lieutenant Bernardy, ancien moniteur à l'Ecole de Joinville, qui dirige d'une façon magistrale les cours de la société.

La reprise des cours pour les jeunes gens de la classe 1922 et des classes plus jeunes est fixée au mercredi 23 mars, à 7 h. 30 du soir au Stade de l'Esplanade. En plus du brevet simple l'Association préparera les brevets de spécialités et particulièrement de celui des Tanks. Les inscriptions sont reçues chez le Président M. G. Pannard, 26, rue de Bourgogne, à Lille.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOOS

TRANSFERT DU CORPS DES SOLDATS MORTS AU CHAMP D'HONNEUR. — Le maire de la commune de Loos a l'honneur d'informer ses administrés qu'en vue de répondre aux mesures qu'exige le transfert des corps des soldats de la localité « morts au champ d'honneur », l'administration municipale a fait aménager dans l'ancienne chapelle du pensionnat, 52, rue de Béthune, un dépositoire qui sera affecté à la garde des dépouilles des glorieux morts pendant le temps qui s'écoulera entre leur arrivée en gare et la cérémonie d'inhumation définitive, avec ou sans service religieux au gré des familles.

Conformément au désir exprimé par la section de Loos de l'Union Nationale des Combattants, les funérailles pourront avoir lieu le dimanche. Les trais de transports des corps de la gare au cimetière et de réinhumation sont à la charge de l'Etat, suivant le tarif forfaitaire arrêté par M. le ministre des Pensions.

Les familles qui le désireront pourront se faire remettre les corps de leur parent dès l'arrivée en gare.

FACHES-THUMESNIL

LE RECENSEMENT. — Les opérations du recensement ont donné, pour la commune de Fâches-Thumesnil, le résultat suivant : Thumesnil (nouveau quartier) : 689 maisons, 938 ménages, 2.949 habitants ; (vieux quartier) : 604 maisons, 650 ménages, 2.107